

Inauguration de l'alambic rénové, le 18 avril 2014.

Après de longs mois de travaux et d'efforts, l'alambic nouveau est arrivé.

Afin de fêter dignement la restauration de l'Alambic, la section arboricole de l'association a organisé une journée festive sur le thème cher à nos bouilleurs de crus : la distillation.

Toute la journée, nos spécialistes nous ont fait découvrir les techniques de distillation transmises de génération en génération. Tandis que le breuvage limpide s'écoulait comme par enchantement ils nous ont fait partager leur savoir faire.



Lors de cette journée nous avons rendu un hommage spécial à M. et Mme Michel NORTH, qui, durant de longues années, ont gardé notre cher alambic.



Pas de bonne journée sans un bon repas, et c'est tout naturellement autour des tables dressées dans la salle de l'association que s'est terminée cette journée avec au menu un couscous préparé par notre chef Renaud.

Quel est le rapport entre le couscous et l'alambic ?

Tout simplement les mots couscous (ksouksou) et alambic (Al ' inbiq) ont la même origine : ils viennent tous les deux de la péninsule arabe.



Nos prochaines manifestations :

Vendredi 20 juin : cours de reconnaissance des maladies et ravageurs
(rendez vous à 18 h à la salle de Wintzenheim)

Dimanche 22 juin : Sortie pédestre « les moulins D'Ottenhöfen »

Dimanche 29 Juin : Barbecue de la chorale

3. Allez, danse ta vie, danse...

Jeunes, jolies, passionnées, elles s'appellent Sophie, Christel, Manuela et Sandra, elles sont les coachs, non pas de « The Voice », mais de la section danse de l'association sportive et culturelle de Wintzenheim.

Particulièrement active, cette section, entièrement bénévole, attire chaque semaine 60 danseuses âgées de 5 à 14 ans, qui se retrouvent le lundi ou le vendredi dans notre salle communale qui, malgré son âge avancé, rend un fier service à « nos girls ». Nous en sommes certains, le plaisir et la passion de la danse seront encore plus grands lorsque la « vieille dame » aura retrouvé une seconde jeunesse.

C'est dans une bonne ambiance et sur des rythmes de pop, funk, blues, R'n'B... que nos danseuses enchaînent les chorégraphies imaginées par Sophie, Christel, Manuela et Sandra.

Plusieurs fois par saison, nos « jeunes artistes » se produisent en public. C'est ainsi qu'en mars, une représentation a été donnée à la maison de retraite de Willgothem ; en Avril, Sandra a conduit sa troupe à Gerstheim pour une rencontre régionale.

Et toujours en Avril, nos « danseuses » sont allées se produire à la maison de retraite de Thal Marmoutier. Devant un public conquis, comme à l'habitude, le spectacle s'est achevé avec accolades, bisous et distribution de dessins pour le plus grand plaisir de nos « anciens » qui, le temps d'un instant, ont retrouvé jeunesse et vitalité.

Toute la troupe s'est aussi rendue au Zénith de Strasbourg, cette fois ci en tant que spectateur, pour assister aux superbes shows « danse avec les stars » pour les plus grandes et « Disney Live – Les grands contes de fées » pour les plus petits.

Mais le succès ne serait pas au rendez-vous sans une forte implication des danseuses, sans la motivation et l'énergie des coachs Sophie, Christel et Manuela... et surtout de Sandra, qui mène cette joyeuse bande en donnant beaucoup de son temps... Mille merci à elles.

Une autre bénévole tout aussi dévouée fait partie de cette heureuse clique, il s'agit de Brigitte, la trésorière du groupe. Rappelons que la section « danse » n'est pas subventionnée et vit uniquement des cotisations et des manifestations organisées tout au long de l'année.

Le Samedi 24 mai 2014, le spectacle de clôture de la saison s'est tenu à la salle des fêtes de Fessenheim le Bas. Un spectacle de qualité, des enfants heureux et des parents ébahis : voilà les ingrédients de cette soirée très réussie.



4. Quelques nouvelles de l'Association des parents d'élèves du RPI



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI FESSENHEIM, KUTTOLSHEIM, WINTZENHEIM

Une nouvelle année scolaire touche bientôt à sa fin !

L'association des parents d'élèves a contribué, tout au long de cette année, aux activités des enfants du RPI. Grâce à l'aide des parents bénévoles, elle a, au travers des différentes actions et avec l'aide des enseignants, permis à nos petites têtes blondes de profiter et de participer pleinement à diverses activités comme l'équitation, le théâtre, l'opéra et autres découvertes ...

On dit qu'une fois n'est pas coutume, mais là encore, la fête de la Saint Nicolas s'est déroulée à Kuttolsheim le 6 décembre 2013, avec des chants ont été présentés à l'église sous la direction des enseignants, suivi d'un petit marché de Noël avec restauration à la salle des fêtes. A cette occasion, chacun a également pu récupérer son sapin de Noël. Sapins qui ont, cette année, été fournis par un paysagiste installé à Kuttolsheim.

Les actions comme la vente de chocolats à la Saint Nicolas ou encore le fromage livré directement par un fromager du Doubs ont bien évidemment été réitérés.

Et oui, la gourmandise est un vilain défaut mais il n'y a pas de mal à apprécier les bonnes choses.



Rendez-vous est maintenant pris pour **la fête de fin d'année** qui se déroulera le :



Samedi 21 Juin 2014 à Kuttolsheim

Avec le spectacle des enfants et bien sûr le traditionnel barbecue pour tous !

Un grand MERCI aux écoles, aux mairies et aux parents pour leur soutien et leur participation aux actions. N'hésitez pas à nous rejoindre, de nouvelles idées et des ressources sont toujours les bienvenues pour faire vivre l'association.

Les membres de l'association

Contact : assorpi.fkw@gmail.com

5. Les rythmes scolaires.

En Janvier 2013, la Communauté de Communes avait décidé de ne pas appliquer la réforme scolaire dans l'ensemble des communes du Kochersberg et de l'Ackerland, avant la rentrée 2014.

Il ne s'agissait pas d'une décision politique mais d'une volonté de réflexion approfondie sur les modalités de sa mise en œuvre.

Le choix du jour et des horaires n'a pas présenté beaucoup de difficultés, il en va tout autrement des activités périscolaires (culturelles, sportives, etc...) dans cette nouvelle plage horaires libérée et que la commune devra gérer.

Ceci va imposer un encadrement des enfants par un personnel compétent et disponible (enseignants, structures type A.L.E.F, bénévoles,...).

Quant aux activités, quelles seront-elles ? (simples ateliers de lecture/dessin ou activités à la logistique et aux moyens plus importants).

Une première estimation fait ressortir un coût de 150 euros par an et par enfant, ce qui représente un budget annuel conséquent. Ces efforts financiers seront-ils à la charge de la commune ou une participation sera-t-elle demandée aux parents ?

Autant de problématiques, qui demandent une concertation avec l'ensemble des parties concernées, à savoir les parents d'élèves, les enseignants, les structures d'accueil et les organismes chargés du transport scolaire. Des réunions et des sondages sont d'ores et déjà en cours avec les intéressés.

Enfin, notre nouveau ministre de l'éducation Benoit Hamon a annoncé de nouvelles dispositions voire un assouplissement de cette réforme.

Extrait du courrier adressé aux Mairies par M. GOUGEON, recteur de l'Académie de Strasbourg

.....

Sans remettre en cause le cadre général posé par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, il permet un assouplissement de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, les aménagements validés par les services académiques aux plans pédagogique et organisationnel peuvent porter sur le regroupement des activités périscolaires sur une après-midi et / ou sur un allègement de la semaine d'enseignement, compensé par un raccourcissement des vacances scolaires d'été.

Toutefois, l'organisation des enseignements devra, dans tous les cas, respecter les conditions suivantes :

- huit demi-journées de cours par semaine au moins,
- cinq matinées de cours par semaine,
- 24 heures de cours hebdomadaires au maximum,
- 6 heures de cours par jour au maximum,
- 3,5 heures de cours par demi-journée au maximum,
- 1,5 heure de pause méridienne au moins,
- le volume annuel des Activités Pédagogiques Complémentaires n'est pas modifié

J'appelle votre attention sur le fait que le projet d'expérimentation qui peut porter sur une, deux ou trois années scolaires doit être proposé **conjointement** par le ou les conseils d'écoles concernés et par la commune.

Les enseignants et les Maires du RPI se sont rencontrés le 27 mai 2014 pour refaire le point : les horaires ont été redéfinis et le temps consacré aux NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) sera concentré au vendredi après midi.